

LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur

6ème ANNEE, No 301

OTTAWA, MARDI, 3 AVRIL 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à :

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 3 Avril 1888

La législature de Québec est définitivement convoquée pour le 15 mai prochain.

La votation dans le comté de l'Assomption a lieu aujourd'hui; nous en connaissons le résultat vers les 7 heures ce soir.

Le "Mail" dit que la Chambre devrait s'occuper de la constitution de l'élection de Glenagarry, ça dédralait peut-être au "Free Press" et à la "Patrie".

Nous apprenons avec peine que Mgr. l'archevêque Taché, de Saint-Basile est souffrant depuis quelques jours. Nous faisons les vœux les plus ardents pour le prompt rétablissement de l'illustre prélat.

Il y a eu hier une grande assemblée à l'Épiphanie comté de l'Assomption, l'hon. M. Laurier a eu à se mesurer avec M. J. O. Tassé directeur de "La Mine ve". L'assemblée qui était nombreuse était pour les trois quarts en faveur de M. P. Hébert.

L'exportation du blé par le quartier finissant le 31 mars, s'élève pour le port d'Ottawa à \$306,902 et pour le quartier correspondant de l'année 1887 \$266,879,53 soit un augmentation pour cette année de \$50,023,50 à 21 pour cent.

De "La Presse" d'Aïer :
"A l'occasion de la fête de Pâques, le "Canada" d'Ottawa est publié à huit pages et contient plusieurs articles très intéressants. Nous félicitons notre confrère de son espérance de progrès. Le district d'Ottawa est doté d'un organe français de premier ordre qui est appelé à rendre de grands services à cette partie du pays."
"Thanks."

Dans les comtés où la loi Scott est en vigueur les pharmaciens se trouvent dans l'embarras, car en interprétant cette loi à la lettre, il leur est défendu de vendre des préparations pharmaceutiques ou essences contenant de l'alcool.

On va remédier à cela en modifiant la loi de manière à permettre aux pharmaciens de vendre des préparations contenant de l'alcool, et devant être employées comme remèdes et non pas comme boisson.

Il y a en France 440,000 débits de boissons dont 40,000 sont dans Paris. Le comté nommé par le Sénat français pour s'enquérir de la vente et de l'usage des boissons alcooliques en France a fait le rapport suivant : De 1881 à 1885, il y a eu une moyenne annuelle de 67,28 pour mille habitants. Les nombres des lunatiques ont augmenté de 1,285 dans le même espace de temps. Sur 41,207 lunatiques, 7,387 ont perdu leurs facultés mentales par l'usage excessif des boissons alcooliques. Ce dernier fait explique les 37 à 41 pour cent de mendicants que l'on rencontre dans les rues. La classe ouvrière en France dépense annuellement \$320,000,000 en boissons fortes. Comme remède à cet état de choses on propose d'imposer une taxe sur toutes les boissons alcooliques consommées.

"LA PATRIE" DIVAGUE

"La Patrie" numéro du 31 mars prend la défense de M. Purcell, et va même jusqu'à accuser de partialité Son Honneur le juge Rose.
"La Patrie" ne semble pas comprendre la nature du jugement rendu par la cour Suprême; pour son information nous réferons notre confrère à notre article de samedi à ce sujet.

UN JUGE A PRESCOTT ET RUSSELL

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que le gouvernement a décidé d'appeler M. L. A. Olivier, avocat bien connu de cette ville à remplir la charge importante de juge de la cour du comté, dans la division Prescott et Russell.
Nos félicitations à M. Olivier.

FRÉDÉRIC III ET L'ALSACE

Les hommes qui sont à la tête du gouvernement en France doivent être contents. Leurs avances au gouvernement allemand sont reçues avec les égards et la courtoisie qu'elles méritent. Le ministre français a eu voir dans l'avènement du nouvel empereur l'augure d'une nouvelle ère de conciliation et de paix. Les paroles de Frédéric III ont été reçues comme un gage d'apaisement entre les deux nations. On a envoyé aux funérailles de Guillaume les personnages de marque dans l'armée. On a enchaîné sur l'esprit de paix en frappant hargneusement le général Boulanger, en qui se personnifiait l'esprit de revendication au nom du patriotisme français. On a accentué outre mesure la courtoisie des funérailles. Qu'avons-nous reçu en retour? Le général Billot et la mission française n'ont trouvé personne pour les recevoir au débotté quand ils sont arrivés à la gare de Berlin. Ils ont fait belle figure au service funèbre, cependant car à la cathédrale ils étaient au premier rang de la foule alignée derrière la couronne, le globe et l'épée. Une fois les cérémonies expédiées, Frédéric III s'empressa d'adresser aux Alsaciens-Lorrains un message leur donnant l'assurance de sa bienveillance et de sa ferme résolution de les garder sous sa domination à l'exemple de son aïeul le roi. Enfin M. de Bismarck tire le bouquet. Evidemment le chancelier est remis de la première alerte; il exulte, il triomphe; il a sans doute assuré sa place, qu'il a pu un instant croire compromise, dans le cœur et dans la confiance du souverain. Dans un discours adressé au Reichstag, il demande des témoignages de sympathie pour toutes les puissances qui ont rendu hommage à la mémoire de Guillaume; mais il a bien soin d'élaguer la France de sa liste, la France, cependant, dont le magistrat suprême a été désigné à envoyer ses compléments de condoléance au nouveau souverain.

La proclamation de Frédéric III aux Alsaciens-Lorrains a particulièrement un caractère singulier de maladresse, car nous ne voulons pas y voir un caractère de défi. A quel bon? Pourquoi à cette époque initiale, n'aurait-elle pas été faite par l'empereur sur les territoires allemands réunis à la patrie après un long intervalle. On était donc à la nécessité de rouvrir cette question historique, qui constitue un problème insoluble, et ne peut avoir d'autre effet que celui d'une mortelle ironie. Ah! l'empereur et ses conseillers ont bien tort de se recommander de l'histoire, alors qu'ils ont tant à perdre à la voir invoquer contre eux. Que de souvenirs à rappeler si on voulait faire la part des restitutions au nom du droit historique! Personne n'y songe, car leur restituer il s'en avaient à réparer toutes leurs rapines, toutes leurs usurpations, tous leurs vols de peuples et de pays? Si la France devait rendre l'Alsace et la Lorraine à la France, de quel droit alors garderait-elle le Sieswig-Holstein, dont les habitants ne cessent de réclamer leur rétrocession au Danemark? Le Hanovre redemanderait son roi indéfiniment et ne voudrait plus être prussien, pas plus que la Hesse, qui rappellerait son grand-duc, Hambourg, Lubek, Bême, Francfort, voudrait redevenir les villes libres de jade. Les villes saxonnes de Wittenberg, Forquau, Magdebourg et leurs territoires demanderaient leur retour à la Saxe. La Saxe redeviendrait autrichienne. Les Polonais, moins encore que les autres, ne voudraient rester Français. La Suède réclamerait Stralsund et Rügen. Et la France ne pourrait pas permettre que des villes à soi françaises que Sarrebruck, Sarrelouis, Landau, déjà enlevées à l'Alsace-Lorraine en 1815 restassent prussiennes plus longtemps.

Que devient dans tout cela le droit que l'empereur Frédéric III a l'audace de revendiquer comme l'attribut légitime et inattaquable de sa couronne? Que lui restera-t-il après toutes ses restitutions, qui ne seraient que le contrepied des annexions qu'il considère comme consacrées par le fait accompli? Le Marquis de Brandebourg serait un maigre patrimoine à leguer au Hohenzollern futur, et ceux d'aujourd'hui ont mauvaise grâce à vouloir faire une part quelconque à la justice dans leurs destinées. Non, le droit des nationalités n'a rien à faire avec la rapacité de ces détresseurs de peuples sans scrupules et sans pitié, qui ne font que révéler la conscience humaine en ayant l'audace de l'invoquer. Ni en Alsace, ni en Lorraine, ni dans la France entière cette nouvelle provocation ne causera autre chose que le dédain. Elle vient mal surtout au moment où la nation française est exaltée par de tristes débats sur un nom qui symbolise le patriotisme des masses populaires.

et nous ne serions pas surpris que ces paroles imprudentes mises dans la bouche du nouvel empereur d'Allemagne ne valussent un surplus de cent mille voix au général Boulanger dans les élections qui vont avoir lieu prochainement.

COMITE DES REGLEMENTS

Hier après-midi, il y eut réunion du comité des Règlements sous la présidence de l'échevin Monk; étaient aussi présents les échevins Henderson, Gordon, Larose, l'avocat de la Corporation et le greffier de la cité. Il fut décidé de laisser en force le règlement permettant de jeter la neige sur les rues.

Une longue discussion a lieu au sujet de la question des moteurs et du prix à être fixé et l'échevin Gordon en vient à la conclusion que le comité de l'Aqueduc n'a pas donné toutes les informations nécessaires à cet effet; finalement la question est de nouveau laissée sous considération jusqu'à une prochaine réunion du comité.

On décide ensuite que le règlement du Marché soit immédiatement préparé afin d'être soumis à la prochaine réunion du conseil. L'échevin Monk ramena sur le tapis la question de la compagnie de Gaz Rideau et dit qu'un comité spécial avait dans le temps considéré la question et qu'il avait été décidé que la compagnie devait faire un certain travail dans un certain temps. Après que le comité eût été formé le comité des Règlements prépara un rapport disant que la compagnie devait en l'espace d'une année dépenser au moins \$50,000 à la satisfaction de l'ingénieur de la cité, au cas où ces conditions ne seraient pas remplies, le règlement devenait nul. La compagnie devait endosser le règlement et en suivre les conditions.

Le greffier de la cité dit que les règlements n'ont jamais été endossés par la compagnie. L'avocat de la cité fit lecture du second règlement No 508, donnant pouvoir à la compagnie de fournir du gaz à la ville pour éclairage et chauffage.

L'échevin Henderson dit que quant au second règlement la compagnie n'avait reçu aucun pouvoir de fournir du gaz naturel. Le règlement de la compagnie de gaz Capital n'affecte donc en rien celui accordé en faveur de la compagnie Rideau.

Il est finalement décidé que le comité fasse rapport au conseil qu'il est d'opinion que le règlement passé en faveur de la compagnie de gaz Capital n'a rien à faire avec celui de la compagnie Rideau auquel il ne s'oppose nullement.

Et le comité s'ajourne.

COURRIER DE HULL

Assemblée de l'association C. M. B. A., ce soir.
M. R. Beullac, marchand d'ornements de Noël, sera à Hull demain.
Réunion du club de Raquettes "Le National", ce soir.
Grande soirée dramatique à la salle de l'Opéra à Ottawa, ce soir, au bénéfice de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa.

M. J. B. Charleson, est actuellement à Hull.
Les funérailles de l'enfant de M. J. A. Viau, ont eu lieu ce soir. Le cortège était nombreux.
M. le notaire Gladu est parti ce matin pour la Ganeau.

Une grande messe d'action de grâce a été chantée ce matin à l'église Notre-Dame, recommandée par un particulier.
Bon nombre de citoyens de Hull se rendront, ce soir, à la salle d'Opéra pour assister à la grande représentation des "Nuits de la Seine".

Il y aura assise du comité de l'Aqueduc, demain matin à 10 heures.
Le comité des rues et améliorations se réunira demain matin.

Le conseil de ville de Hull s'est réuni ce matin à 11 heures. Nous donnerons le compte rendu en détail demain.

ALLEZ CHEZ

E. G. LAVERDURE

— POUR VOS —

FERRONNERIES DE MAISON,

— TRÈS QUE —

SERRURES, COUPLÉTS, CLOUS, FEUTRE GUDRONNE ET UNI, ET MILLE AUTRES CHOSES.

E. G. LAVERDURE,

69 et 75, RUE WILLIAM.

B. G. WOODCOCK

MESDAMES!

Si vous voulez acheter un beau chapeau de printemps, vous le trouverez invariablement au magasin populaire de Woodcock au No 39 rue Spruce.

Nos chapeaux sont spécialement recommandés par leur richesse et leur élégance, les plumes qui les ornent sont d'une beauté et d'un choix qui ne peuvent certainement pas être surpassés par aucun compteur.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez en foule, n'hésitez pas; vous jugerez par vous-même. Ne vous trompez pas de porte. C'est au

Magasin Populaire de Modes de WOODCOCK

39-RUE SPARKS-39
Ottawa, 24-3-88-1a

AVANTAGES SPECIAUX

— DANS LE —

Fonds de : de : Banqueroute

BORBRIDGE,

Cotons. Cotons.
Cotons. Cotons.
Cotons. Cotons.
Cotons. Cotons.

BRYSON GRAHAM & CIE

148, 150, 152, 154, rue Sparks

GRANDE OUVERTURE

— D'UN —

MAGNIFIQUE MAGASIN

— DE —

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, TOCS, ETC.

Nous avons en stock toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

Residence privée : 208, rue de l'Église, 22m-1a. Magasin : 31, rue Duke, Chaudière, 19-1m.

Salle du Grand Opéra!

Les Nuits de la Seine

Grand Mélodrame à sensation
En 5 actes et 9 tableaux.

Au Profit de l'Institut Canadien-Français
D'OTTAWA.

Plan de la Salle chez M. A. S. Nordheimer, 67 Rue Sparks.

Admission, sièges réservés 75 cts.
Parquet et balcon 50 cts.
Galerie 25 cts.

Portes ouvertes à 7 1/2 p. m. Lever du rideau à 8 h. précises.

28 Pour détail de la pièce voir programme.

NOUVEAU SALON DE BARBIER

DE PREMIERE CLASSE
au No. 7, Rue Elgin, tout sur le plan Européen.

Les personnes qui désirent être bien servies se feront bien de venir à notre établissement, ils seront servis avec le plus grand politesse et satisfaction. N'oubliez pas la place, No. 7, rue Elgin, à côté de la Bodega. Cet établissement sera ouvert le 21 de ce mois. Une visite est sollicitée.

19-1m CHAS. DESJARDINS, Prop.

LE ROI DES BRUAGES

Toutes les réclames qu'on pourrait faire ne serviraient à rien pour augmenter la valeur et assurer la renommée du bruvage qui est aujourd'hui reconnu le meilleur, le moins coûteux, le plus efficace soit contre la dyspepsie ou comme purgatif et que l'on désigne sous le nom "d'Eau St Léon". Cette eau incomparable stimule l'appétit, et est sans pareille dans ses effets contre les affections chroniques, la purification du sang; en un mot pour apporter un remède efficace contre les divers maux dont notre humanité est si souvent accablée. Comme régulateur "l'Eau de St Léon" a l'avantage sur bien d'autres remèdes, qu'elle s'adapte à toutes les constitutions.

Elle est en vente dans toutes les pharmacies; en gros et en détail au bureau de la Compagnie de l'Eau St Léon, No. 5443, rue Sussex, où nous donnons rendez-vous à nos lecteurs.

RESTAURANT DE LA REINE,

RUE ELGIN, OTTAWA,
J. H. SPENCE, Propriétaire.

TESU SUR LE PLAN EUROPEEN.
Patronisé Par le Public Voyageur.

— L'ENDROIT —
le plus central, à proximité de la voie des chars urbains, 20 verges tout au plus; dix minutes de marche des Bâtiments de l'Assemblée; la maison a été renouvelée complètement.

Le public est servi de tout ce qui se trouve dans un restaurant de première classe.

CHAMBRES avec usage de bains chauds et froids pour 50 à 75 centimes par jour, d'après le plan européen, à la semaine et au mois.

Le patronage du public est instantanément sollicité.

C. H. SPENCE.

PRINTemps 1888.

VIENNENT D'ÊTRE REÇU

15 CAISSES DE

CHAPEAUX

DE TOUTES SORTES.

Une grande variété de couleurs et de qualité. Tout est entièrement nouveau. Assortiment complet d'articles pour messieurs.

100 DOZ. DE CRAVATES DE FANTAISIE

LE TOUT A ÊTRE VENDU

a 25c. et 50c.

N. Faulkner & Fils

111 RUE RIDEAU

Marchandises

DE

Première Classe

Venant d'être reçues

Cignons rouge au quart à grand marché.

4 lbs de prunes turque, pour 25 cts.

Oranges nouvelles, 20 cts la douzaine.

Citrons nouveaux, 20 cts la douzaine.

Figues nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.

Dattes nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.

Sucre et Sirop d'Érable nouveaux

JOHN CASEY,

291 et 293, RUE DALHOUSIE.

AVIS

L'administration du journal "Le Canada" ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par un tiers sans l'ordre signé par le directeur, M. Oscar McDonell.

Ottawa, 19 Mars, 1888.

FAITS DIVERS

Séparé de sa fille pendant cinquante ans.

Un père qui retrouve sa fille après cinquante années de séparation est un fait, assurément fort rare, qui vient de se produire à Chicago. En 1838, M. George Ryerson, habitant alors avec sa femme et sa fille à Paterson (New Jersey), quitta sa famille et partit pour la Floride, où il s'engagea pour faire la guerre contre les Indiens Séminoles. Grièvement blessé dans une rencontre avec les Indiens, M. Ryerson resta pendant plusieurs mois entre la vie et la mort, et quand enfin, entré en convalescence, il put revenir à Paterson, sa femme, croyant qu'il avait été tué, était partie, et personne ne put lui dire où elle était allée.

M. Ryerson chercha longtemps les traces de sa famille, et ne trouva rien, il se rendit au Mexique où il passa plusieurs années et gagna beaucoup d'argent. Ensuite, il alla s'établir en Californie où il resta jusqu'en 1882; à cette époque M. Ryerson retrouva, par le plus grand des hasards, un de ses frères qui habitait Chicago et qui y avait fait fortune; il se décida à aller demeurer avec lui. Une fois à Chicago, M. Ryerson recommença à faire des recherches dans l'espoir de retrouver sa femme et sa fille; c'est seulement il y a huit jours qu'il apprit que sa femme était morte depuis longtemps, mais que sa fille, mariée à un M. Schuster, habitait Newburg (New-York). Une dépêche a aussitôt mandé Mme Schuster à Chicago, et aujourd'hui, le père et la fille, séparés depuis si longtemps, sont enfin réunis. M. Ryerson est un beau vieillard qui porte allègrement ses quatre vingt-deux ans.

Les Habitants de Wichita (Kansas) ont été stupéfiés, et récemment de stupefaction en apprenant que "son honneur", le juge Ruggles, un des hommes les plus considérés de la ville et âgé de quarante-cinq ans environ, abandonnant sa femme et ses enfants sans ressources, après avoir hypothéqué tous ses biens, s'était enfui avec une jeune fille de dix huit ans, Katie Steinmetz, qui lui servait de secrétaire depuis quelque temps. Le juge Ruggles passait pour un des premiers jurisconsultes de l'ouest, et, en quelques années, il avait amassé une très grande fortune en exerçant le métier d'avocat à Wichita. Il avait annoncé, il y a quelques mois, qu'il se disposait d'écrire un traité des plus complets sur les lois du mariage aux États-Unis, et dans ce but, il avait fait construire une annexe à sa maison, et il y avait installé un luxueux cabinet de travail. Lorsque le juge s'enferma dans ce cabinet avec la belle Katie sous prétexte de travailler à son fameux traité sur le mariage, il était interdit à qui que ce fut de sa famille ou de ses amis de le déranger sous aucun prétexte. Les auteurs, après avoir quitté secrètement Wichita, se sont rendus à Salt Lake City, où le juge a essayé de mettre à profit ses connaissances juridiques en tachant d'obtenir un divorce contre sa femme, afin d'épouser ensuite Katie. On dit même qu'il avait réussi, lorsque son beau-frère, qui était à leur poursuite, a découvert leur cachette. Depuis lors le juge et Katie ont disparu de nouveau et l'on ignore absolument ce qu'ils sont devenus.

A bon Marché.

Nouvelles Marchandises

— ET —

DEAPS POUR COSTUMES.

Nous présentons avoir les plus jolies pièces de Marchandises dans Ottawa.

S'il vous plaît, faites-nous une visite et vous jugerez par vous-mêmes de l'exactitude de nos avances.

N.B. — L'établissement de Modistes par Excellence.

Dupuis & Nolin